

JLB/NT/V/COMITE

Le Président

**OBJET : convocation réunion
du Comité syndical.**

à

Mesdames et Messieurs les
Membres du Comité syndical

La Plagne Tarentaise, le **09 NOV. 2022**

Mesdames, Messieurs,

Considérant votre qualité de membres du Comité syndical, je vous invite à participer à la réunion plénière qui aura lieu le :

Mardi 15 novembre 2022 à 19h00 (séance plénière)

Au SIGP - Salle 2 bâtiment Les Provagnes à Mâcot - LA PLAGNE TARENTEISE

Préambule : 17h30 -19h00 : présence pour l'OTGP en vue de répondre à d'éventuelles questions de l'assemblée à propos de la demande de subvention 2023.

ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL

- Désignation du secrétaire de séance.
- Ouverture de la séance.
- Relevé de décisions.
- Approbation du procès-verbal de la séance du Comité syndical du 27 septembre 2022 et celui du 11 octobre 2022.

ADMINISTRATION GENERALE

1. Assurances : attribution des marchés pour la DAB, Flotte autos, RC et PJ.
2. Convention SIGP – Sarl CIME R'La Plagne.
3. Convention SIGP – Gendarmerie pour l'hiver 2022-2023.
4. Remplacement d'un membre suppléant à la CAO permanente.

DOMAINE SKIABLE

5. Rapport définitif de la CRC SAP-COVID19.
6. Avenant 1/2023 à la convention SAP-OTGP-SIGP pour le financement des opérations de promotions.
7. Conventions pour les stades, hiver 2022-2023.
8. Conventions pour les espaces enfants, hiver 2022-2023.
9. Conventions de partenariat avec les écoles de ski, hiver 2022-2023.
10. Bail précaire pour le local gare G1 TC Montalbert, hiver 2022-2023.
11. Contrat de prêt pour le local gare G2 TC Montalbert, hiver 2022-2023.
12. Tarifs secours et héliportés, hiver 2022-2023.

FINANCES

13. Décision modificative n° 1 au budget général 2022 du SIGP.

INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

- o Dossiers en cours.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de mes salutations distinguées.

Jean-Luc BOCH


INTERCOMMUNAL
DE LA GRANDE PLAGNE
B.P. 62
73211 AIME CEDEX

POUVOIR

Je soussigné(e),, donne pouvoir à M
....., membre du Comité syndical pour me
représenter pour tous les votes et décisions à prendre lors de la réunion qui aura
lieu le (mention manuscrite) :

A, le

⇒ BON POUR POUVOIR (mention manuscrite) :

Signature

Pour mémoire, les statuts du SIGP prévoient :

[« Article 7 : Les membres »](#)

Les communes sont représentées comme suit au sein du Comité syndical :

- AIME-LA-PLAGNE : 4 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.
- CHAMPAGNY EN VANOISE : 3 délégués titulaires et 1 délégué suppléant.
- LA PLAGNE TARENTOISE : 6 délégués titulaires et 2 délégués suppléants.

En cas d'empêchement des délégués titulaires, les délégués suppléants sont appelés à siéger avec voix délibérative. »

⇒ Nous remercions donc les titulaires de bien vouloir organiser leur suppléance en cas d'absence à cette séance.